

Utiliser du son et des images libres de droit

Quelques pistes

I. Utiliser des oeuvres sous licence Creative Commons (CC)

Creative Commons est une association visant à proposer une alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs oeuvres des droits de propriété intellectuelle standard de leur pays, jugés trop restrictifs via la mise sous licence d'oeuvres (cf. <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>).

Une licence Creative Commons est un système modulable constitué :

- de libertés de base (reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public) ;
- d'une clause permanente (Paternité) ;
- de 3 clauses optionnelles.

La clause permanente peut être combinée avec les 3 autres clauses optionnelles :

Clause permanente



Attribution = Paternité (sigle **BY**) : obligation de citer l'auteur de l'œuvre initiale et d'indiquer si des modifications ont été effectuées sur cette œuvre.

Clauses optionnelles



Non Commercial = Pas d'utilisation commerciale (sigle **NC**) : interdiction de tirer un profit commercial (gain direct ou plus-value commerciale) en utilisant l'œuvre ou son adaptation.



No derivative works = Pas d'œuvres dérivées (sigle **ND**) : impossibilité de modifier ou d'adapter l'œuvre.
Le titulaire des droits impose que son œuvre soit utilisée sans modification et dans son intégralité.



Share alike = Partage dans les mêmes conditions (sigle **SA**), aussi appelé « *copyleft* » : obligation de rediffuser l'œuvre, éventuellement modifiée, selon la même licence ou une licence similaire (version ultérieure par exemple) à celle de l'œuvre originale.

La combinaison de ces clauses permet de définir 6 types de licence.



Un exemple de combinaison possible : la licence CC-by-nd autorise l'utilisation libre de l'oeuvre à condition de :

- créditer les créateurs de la paternité des œuvres originales, d'en indiquer les sources et d'indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (obligation d'attribution) ;
- n'effectuer aucune diffusion partielle, modification, adaptation ou traduction de l'oeuvre.

Retrouvez en détail les 6 types de licences et les obligations qu'elles impliquent sur <https://coop-ist.cirad.fr/aide-a-la-publication/publier-et-diffuser/connaitre-et-utiliser-les-licences-creative-commons/4-les-6-licences-cc>

Source : Fily, M.F. 2015. *Connaitre et utiliser les licences Creative Commons, en 6 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 11 p.* <http://url.cirad.fr/ist/licences-CC>

II. Où trouver du son (musique, bruitage) libre de droit ?



iMovie propose une base audio comportant divers effets sonores facilement utilisables (Audio > effets sonores). Cette base comporte à la fois des bruitages et des musiques d'ambiance facilement identifiables grâce à leur nom et l'utilisation de la barre de recherche .



Pour utiliser gratuitement des chansons composées par des artistes libres de droit, il est possible d'utiliser **le site <https://www.auboutdufil.com>**. Ce site propose un nombre intéressant de morceaux classés notamment par genre de musique (genre), par type de CC (usage) ou encore par style d'humeur (humeur). Les informations relatives à l'utilisation des morceaux placés sous CC sont facilement accessibles.

Relaxing In The Hammock
par **Glaciære**
chillout lounge
Ajouter un commentaire 0

axing In The Hammock.mp3
0:00

Copier et publier
 Modifier et transformer
 Usage commercial

MP3 (6MB)
CC BY

Glaciære est un artiste suédois qui est entré dans le mouvement Vaporwave vers 2015. Dérivé du chillwave, ce style a émergé vers les années 2010, très axé sur la culture retro/nostalgie des années 80/90. Le titre en écoute "Relaxing in the hammock" est le 2ème track de l'EP qui est lui-même composé de 10 musiques. Les thèmes de l'eau, de la glace et de l'été sont mis en avant dans cette production, créant ainsi des ambiances relaxantes et reposantes. [Lire la suite](#)

III. Où trouver des images libres de droit ?

Le moteur de recherche de **Google Images** permet de filtrer les images sous licence CC.

Voici comment faire :



- chercher une image à l'aide d'un mot-clé
- aller dans « outils », puis dans « droit d'usage » et sélectionner « réutilisation autorisée sans but commercial »
- choisir l'image voulue, enregistrer l'image et consulter le site pour voir si un nom d'auteur apparaît
- conserver le lien vers la source (pour citer celle-ci)

Le tuto : https://www.youtube.com/watch?time_continue=77&v=zA7U5S1myok

Ne pas oublier de citer la source (à la fin de la vidéo) :

-nom de l'auteur si celui-ci apparaît

-lien internet vers la source

Plusieurs plateformes comportant un moteur de recherche proposent des images libres de droit :

pixabay

<https://pixabay.com> FR

(les infos de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée)

flickr

<https://www.flickr.com/search/advanced/> FR

(changer le paramètre Toute licence en Tous les Creative Commons avant de faire la recherche, les infos de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée sous forme de pictos)

Compfight

<http://compfight.com> ANG

(sélectionner après la recherche creative commons dans les options à gauche, les instructions de la licence apparaissent à côté de l'image sélectionnée)